

- **Pour qui ?**

Ces ateliers sont destinés aux enfants non scolarisés accompagnés par leur assistante maternelle ou leur garde d'enfants à domicile.

- **Quand et où ?**

Ils se déroulent les matins (selon le calendrier ci-joint) au Relais Petite Enfance (Salle d'activités, 1 rue des Alpes à Ottmarsheim) (cf. zoom sur les activités).

Le planning est disponible jusqu'au 31 décembre 2022, le programme de janvier à juillet 2023, vous sera communiqué à la fin de l'année 2022, votre inscription sera automatiquement reconduite en janvier 2023.

Les modalités d'accueil et les accueils sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire. L'animatrice du Relais se réserve le droit de reporter ou d'annuler un atelier si les conditions météorologiques ou de sécurité n'étaient pas remplies.

- **Pourquoi ?**

- Pour l'enfant : **Favoriser son développement et son éveil** en lui proposant des activités qui répondent à ses besoins. **Se socialiser lors de temps collectifs** et **s'ouvrir** à la richesse de la rencontre avec les autres (en dehors de leurs cercles familiaux) ; **Favoriser son autonomie** en encourageant et en soutenant ses initiatives.

- Pour les professionnels : Permettre l'observation de l'enfant dans un lieu de vie différent ; Partager un moment privilégié avec l'enfant accueilli ; Partager des compétences ; Se créer un réseau.

- **Quelques règles d'or :**

Les inscriptions :

- Pour garantir de bonnes conditions d'accueil, le nombre d'enfants et de participants est limité et les **ateliers sont proposés sur inscriptions**. Les inscriptions se font pour une année scolaire pour les activités d'éveil « Touche à Tout » et sur inscription ponctuelle pour les autres activités. Il est possible de participer aux ateliers au cours de l'année ou d'y participer ponctuellement.

—> Contactez l'animatrice du Relais pour connaître les modalités.

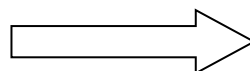
- La date limite des inscriptions pour les activités d'éveil « Touche à Tout » est fixée **au 4 septembre 2022**.

- L'assistante maternelle devra remettre à l'animatrice les documents suivant :

✕ Les autorisations parentales pour chaque enfant et valable pour l'année scolaire en cours.

✕ L'autorisation de prise d'images pour l'année scolaire en cours datée et signée.

✕ Le bordereau « Respect des règles d'or » pour l'année en cours daté et signé.



- **Suite des règles d'or**

L'accueil :

- **Le respect des horaires** est souhaité pour le bon fonctionnement de l'atelier et pour ne pas perturber les enfants. Un temps d'accueil est prévu pour laisser à chaque enfant la possibilité d'ôter ses chaussures, accrocher son manteau, se laver les mains... et ainsi favoriser son autonomie.
- Les enfants doivent pouvoir se mouvoir et se salir : prévoyez **des vêtements confortables qui ne craignent pas les salissures**.
- Pour des raisons de sécurité et statistiques, **un émargement par l'assistante maternelle est obligatoire à l'arrivée**.
- **Un lavage des mains des enfants et des adultes** est obligatoire avant l'entrée dans la salle d'activités (du gel hydro alcoolique sera mis à disposition pour les adultes).
- Si un des enfants, l'assistante maternelle ou une personne de l'entourage avait des **symptômes liés à la COVID-19, l'assistante maternelle ne pourra pas participer à l'atelier**. Les protocoles COVID-19 seront systématiquement appliqués.
- **Dans la mesure du possible**, si des **symptômes d'une maladie contagieuse** (telle que COVID-19, Varicelle, Roséole, bronchiolite, gastro entérite,...) apparaissaient les jours qui suivent l'atelier du Relais, l'assistante maternelle et/ou le parent devra **informer l'animatrice du Relais**.
- En cas d'absence, l'assistante maternelle devra informer l'animatrice du Relais dans les meilleurs délais.

Pendant l'atelier :

- L'enfant reste **sous la responsabilité de son assistante maternelle**. Il pourra ponctuellement suivre une autre professionnelle ou l'animatrice pour une activité en petit groupe mais uniquement s'il est prêt à le faire et si son assistante maternelle donne son accord (Ceci dans le cas où l'assistante maternelle s'occuperait également d'un bébé par exemple).
- **Les enfants ne doivent jamais rester seuls dans une pièce**.
- **Respecter les envies et les rythmes de l'enfant** : qu'il fasse ou qu'il ne fasse pas. L'assistante maternelle accompagne l'enfant dans ses découvertes (rassure, encourage, valorise sans faire à sa place...)
- Les professionnelles doivent être **centrées sur les enfants**. Une attitude d'observation est requise pour laisser le temps et la possibilité à l'enfant d'exprimer ses désirs, ses besoins et ses propres émotions.
- En présence des enfants, les adultes doivent **être attentifs à la nature de leurs échanges et au vocabulaire** employé.
- Pour ne pas perturber les enfants dans leur activité et privilégier leur concentration, **la prise de photos devra être limitée**. Il est possible de filmer quelques secondes un enfant en activité mais **les autres personnes doivent en être informées en amont**. L'utilisation du téléphone portable ne pourra se faire qu'à cet effet. Les adultes veilleront à ne pas répondre à un appel ou à un sms pendant l'atelier (sauf situation d'urgence).
- **Il est interdit de diffuser toute information ou photo concernant le Relais ou les ateliers d'éveil sur les réseaux sociaux**.



ZOOM sur les ateliers d'éveil

Les activités d'éveil « Touche à Tout »

Animées par : l'animatrice du Relais.

En partant des centres d'intérêt et des besoins du tout petit, l'animatrice, en collaboration avec les assistantes maternelles, proposera différentes activités adaptées aux jeunes enfants. Les thématiques seront variées : jeux libres, motricité, histoires, manipulation d'objets et de supports sensoriels, créations, sorties. L'ouverture à l'art, à la culture et à la nature sera recherchée.

Ponctuellement des intervenants extérieurs pourront être présents.

Quand : Les matins (selon le planning joint en annexe)

Lieu : Salle d'activités du Relais

(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

Horaires : de 9h00 à 10h30

Inscription : Annuelle grâce au bulletin d'inscription envoyé par courrier ou par mail **avant le 4 septembre 2022**. (Possibilité d'y assister ponctuellement en contactant l'animatrice)

2 groupes sont organisés

Nombre de places limité



Les activités « Eveil Musical » :

Animées par : Sarah Zamofing de Charivari Eveil Musical et l'animatrice du Relais.

Eveil auditif, rythmes et découverte d'instruments grâce à des comptines, des jeux de doigts, des rondes et de la manipulation d'instruments.

Quand : Les mardis ou les jeudis matins (selon le planning joint en annexe)

Lieu : Salle d'activité du Relais
(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

Horaires : de 9h30 à 10h30

Inscription : avant chaque séance par mail (l'inscription n'est pas automatique pour toutes les activités)

Nombre de places limité



Activités ATOLL :

Animées par : Stéphanie HUG, directrice du multiaccueil et Joanne KIEHL, animatrice du Relais.

Le Relais Petite Enfance et les multiaccueils travaillent ensemble pour mettre en œuvre des activités. Le but est d'offrir des temps d'activités courts mais riches à tous les enfants de 3 mois à 4 ans du territoire.

Ces activités sont ouvertes aux enfants accompagnés par leur assistante maternelle, parents, grands-parents ou garde d'enfants à domicile.

Quand : Une fois par mois (selon le planning joint en annexe)

Lieu : lieux variables (cf programme ATOLL)

Horaires : de 9h15 à 10h30

Inscription : 1 semaine avant chaque activité sur splea68.fr rubrique inscriptions / activités ATOLL.

Nombre de places limité



D'autres activités pourront se rajouter en cours d'année, suivez l'actualité du Relais :

- Sur sa page Facebook Relais Petite Enfance SPLEA
- En consultant régulièrement vos mails.

Les horaires et les lieux pourront être modifiés en fonction du nombre d'enfants inscrits, de la thématique de l'activité ou de la situation sanitaire.